

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISSANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3.

ABONNEMENTS .

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Pour l'étranger les frais de poste en sus

Monaco, le 16 Juillet 1878.

Par Ordonnance Souveraine du 3 juin, S. Exc. le Général de Division Sidi Moustapha Ben Ismail, Ministre de l'Intérieur et Garde des Sceaux de S. A. le Bey de Tunis, a été promu à la dignité de Grand-Croix de l'Ordre de St-Charles.

Le Prince, par Ordonnance du 1<sup>er</sup> Juillet, a nommé M. Thomas Alibrandi Consul de la Principauté à Civita-Vecchia (Italie), en remplacement de M. Louis Alibrandi, démissionnaire.

NOUVELLES LOCALES.

M. le Comte Edmond de Vedel est mort à Enghien, près Paris, vendredi dernier.

Il était fils du Lieutenant-Général Comte de Vedel, une des illustrations militaires du 1<sup>er</sup> Empire.

Il entra dans l'administration française et devint Inspecteur des finances, puis Chef de la Division de la comptabilité au Ministère de l'Intérieur. Il était membre du Conseil Général des Alpes-Maritimes, officier de St-Charles, de la Légion d'honneur, commandeur de plusieurs ordres étrangers.

M. le Comte de Vedel venait souvent dans la Principauté, où il avait des intérêts importants : il s'était acquis l'estime et les sympathies générales par la vivacité de son intelligence, l'aménité de son caractère et la franchise de ses manières.

Dimanche soir, à l'occasion de la fête de M. le Directeur Général de la Société des Bains, qui, on le sait, entoure de ses soins assidus toutes les créations artistiques, il y avait brillante réunion à la villa Violette.

La Société Chorale, sous la direction de M. Bellini; la Société Philharmonique, conduite par MM. de Loth, son président, et Testa, son chef d'orchestre, et une partie des musiciens du Casino, avaient organisé un brillant concert qui a duré jusqu'à près de minuit.

La Société Philharmonique s'est fait entendre la première. Les quatre morceaux exécutés par elle ont été remarquables de précision et d'entente, surtout si l'on tient compte qu'elle est composée d'ou-

vriers n'ayant que de faibles notions musicales et ne pouvant que très difficilement assister aux répétitions.

La Marche, qui a ouvert le concert, l'air final *di Due Foscari*, avec solo, interprété avec goût par M. Laurent Aureglia, la Fantaisie pour clarinette, par M. Testa fils, et le Galop Chinois, morceau charmant et plein d'originalité de Labitzki, ont obtenu de vifs applaudissements.

Après la Société Philharmonique sont venus les musiciens de l'orchestre et la Société Chorale. Parmi les morceaux les plus admirés (car il nous faudrait tout citer), nous mentionnerons seulement une ravissante mazurka exécutée par l'auteur, M. Borghini, sur le violoncelle, un solo interprété avec un rare talent par M. Asé, bombardoniste, et les chœurs : *Montez au Ciel*, de Rossini, et d'*Ernani* (allegri beviamo), qui ont été chantés d'une façon digne des plus grands éloges. Malgré leur petit nombre (une quinzaine) nos choristes ont fait des prodiges : mesure, harmonie, vigueur, tout se trouvait dans ces chœurs que nous regrettons de ne pas entendre plus souvent.

M. Wagatha a complimenté tous les artistes sur les résultats obtenus par la Société Philharmonique et la Chorale.

Pendant la musique, des artificiers amateurs lançaient dans les airs des ballons lumineux, et la fête s'est terminée par un petit feu d'artifice.

Le Tribunal Supérieur va être appelé à juger sous peu un vagabond de la pire espèce et sur lequel pèsent les plus graves soupçons. Voici en deux mots les renseignements que nous avons recueillis sur cet individu :

Le 12 juin dernier à minuit, des sergents de ville arrêtaient sur la place d'Armes un homme ivre qui troublait la tranquillité publique. On trouva sur lui une somme très importante en billets de banque italiens et des boucles d'oreilles en or à usage de femme. Déposé au violon, il y passa la nuit et le lendemain, interrogé sur son identité et sur la provenance de l'argent et des bijoux dont il était porteur, il répondit se nommer Cassini (Antonio), être natif de Dolceacqua (Italie), âgé de 46 ans, tisserand, déserteur italien, et venir de Nice, où il demeurait 7, rue Sainte-Claire. Il prétendait également avoir travaillé quelque temps chez un cultivateur de la Turbie. La somme trouvée sur lui provenait, selon son dire, de la cession de ses droits dans l'hoirie paternelle qu'il aurait consentie en faveur de son

frère et les bijoux, d'un legs à lui fait par sa sœur décédée récemment.

Ces différentes allégations, vérifiées aussitôt et à grand'peine dans les diverses localités indiquées par Cassini, étaient controuvées. Cassini est natif d'A-pricale. Il n'est nullement déserteur ; il y a 3 ans qu'il n'a point été vu à Nice ; il a été occupé une matinée à la Turbie par un propriétaire qui, remarquant qu'au lieu de travailler, il inspectait minutieusement le logis, l'éconduisit aussitôt ; enfin sa sœur, morte, il est vrai, il y a quelques mois, était dans la plus profonde misère, n'a jamais eu de bijoux et a laissé deux enfants vivant de la charité publique, comme tous les autres membres de sa famille.

Une bonne nouvelle pour les voyageurs :

L'administration de Paris-Lyon-Méditerranée a soumis à l'homologation du Ministre des Travaux Publics le projet suivant :

Le transport des voyageurs est effectué moyennant le paiement préalable du prix de la place. Ce paiement est constaté par la délivrance d'un billet.

Ce billet n'est valable que pour le train et la date qui y sont indiqués ; à moins qu'il ne donne droit à un parcours de plus de 500 kilom., auquel cas il conservera sa validité jusqu'au même train du lendemain, sans être soumis à aucune formalité si le voyageur s'arrête en route.

Exposition de Monaco.

Sous ce titre, nous lisons dans les *Tablettes d'un Spectateur* :

Dans le parc du Champ-de-Mars, le pavillon de Monaco est une des plus jolies expositions que nous ayons vues. La construction est d'une élégance toute particulière, entourée de cactus géants et de palmiers apportés à grands frais de la Principauté. Un escalier de granit donne accès sur une terrasse et allée en marbre qui est un très agréable endroit pour se reposer. L'intérieur peut être comparé à une sorte de Panthéon dont les portes seraient remplacées par des vitraux richement colorés. Sous le dôme, s'élève un superbe palmier au milieu d'un bassin carré construit avec des carreaux de faïence ornementée. Douze petits jets d'eau, sortant de ce bassin, entretiennent dans la salle une fraîcheur continuelle. Cette exposition a tout à fait l'apparence d'un musée, grâce à l'heureuse disposition des produits qui appartiennent presque tous à la Société industrielle et artistique de Monaco, Société fondée par l'initiative de M<sup>me</sup> Marie Blanc.

L'établissement de céramique expose une quantité

considérable d'échantillons très beaux. Ce sont des vases de tout genre, des plats genre Palissy, des médaillons, des groupes, des statuettes, des services à thé, des fontaines, des coupes, des amphores, des corbeilles, etc., etc. Toutes ces poteries sont d'une forme exquise et décorées avec un goût charmant. Elles peuvent rivaliser avec les produits des meilleures fabriques artistiques.

Le laboratoire de la Condamine expose des produits pharmaceutiques, des légumes, essences, extraits, etc., etc.

On voit en outre des spécimens de porphyre rouge provenant des carrières de la Principauté; des bois: l'olivier, le citronnier, le caroubier, l'eucalyptus; un modèle en relief de la nouvelle Cathédrale de Monaco; enfin des échantillons d'huile d'olive, la meilleure qui soit au monde.

On peut dire que la Principauté de Monaco, étant donnée l'exiguïté de son territoire (15 kilomètres carrés), est un des pays de l'Europe les plus favorisés.

Les habitants sont les gens les plus heureux de la terre. En dehors des industries qui ont été créées par un gouvernement paternel et intelligent, ils tirent de grandes ressources des produits du sol. Ajoutez à cela qu'ils ne paient aucune espèce d'impôts. Le Prince de Monaco possède une fortune personnelle qui équivaut à près d'un million de rente. Et c'est lui qui paye tous les fonctionnaires de son petit royaume. Monaco est administré à la manière française, seulement les affaires y sont expédiées avec plus de promptitude que chez nous, grâce au petit nombre de ceux qui en sont chargés, et aussi parce que le Prince peut facilement prendre connaissance de tout. C'est une monarchie unique, dont le chef emploie sa fortune au bien-être de son peuple. Mais la Principauté se compose d'une ville de sept mille âmes et de trois faubourgs. Ville admirable, entourée de jardins toujours verts; un petit coin du paradis terrestre. Là, les citronniers poussent en plein air. Ils donnent des fleurs et des fruits d'un bout à l'autre de l'année, une récolte par mois. Les orangers donnent trois récoltes par an. Les oliviers y atteignent des proportions tout à fait extraordinaires. Les environs de la ville sont un jardin perpétuel, toujours fleuri. Mais aussi, le climat est exceptionnel, à deux pas de Nice, la température est plus égale. En été, elle ne dépasse pas 30 degrés, et il faut que l'hiver soit bien rigoureux pour qu'elle descende à zéro. Toutes les plantes s'acclimatent dans ce bienheureux pays avec une facilité surprenante, et pour ainsi dire sans culture. L'eucalyptus y atteint cent mètres de hauteur.

Qui n'a rêvé d'aller vivre quelques semaines à Monaco, où la chaleur est tempérée par les suaves brises de la mer, où l'hiver ressemble à notre printemps, et au milieu d'une population qui aime la France! En sortant du pavillon du Champ-de-Mars, certes nous eussions volontiers pris le chemin de fer de Lyon.

## CHRONIQUE DU LITTORAL

**Marseille.** — L'escadre d'évolutions, mouillée depuis samedi dans la rade de Marseille, est partie mercredi matin.

A 8 heures, les huit vaisseaux de l'escadre ont allumé leurs feux. A 9 heures et demie, le *Richelieu* a donné le signal de lever les ancres et, à 10 heures, celui de l'appareillage. L'escadre a alors défilé, entre les îles et la côte, dans l'ordre suivant: le *Richelieu*, la *Savoie* et la *Provence*, formant la première division de l'escadre; puis la *Magnanime*, la *Surveillante* et l'*Héroïne*, composant la deuxième division. Les navires étaient l'un à la suite de l'autre, à 500 mètres environ de distance; les croiseurs le *Champlain* et l'*Infernet* étaient à tribord, en face du centre de leurs divisions.

L'escadre ainsi rangée a passé devant les ports de la Joliette, elle a viré de bord dans le même ordre en face Saint-Henri, et, arrivée devant Niolon, elle s'est formée sur deux rangs, chaque division en composant un.

Elle a ainsi continué sa marche jusqu'en face de Carri. Là, elle a exécuté une brillante évolution, revenant vers Planier. Cette manœuvre a duré jusqu'à une heure. Quelques instants après, on n'apercevait plus que vaguement les huit vaisseaux et à 3 heures l'escadre mouillait en rade de Port-de-Bouc, dans le golfe de Fos.

**Cannes.** — Le 18 mai dernier a eu lieu la bénédiction de la nouvelle église St-Honorat. A cette pieuse

cérémonie assistaient les RR. PP. supérieurs de toutes les maisons de la Congrégation; le R. P. Marie Gérard, abbé de Sénanque; le R. P. Marie-Jean, prieur de Fontfroide; le R. P. Marie-Athanase, prieur d'Hautecombe; le R. P. Marie-Boniface, prieur de Segriès, et les Pères délégués de chacune des autres maisons.

Le Révérendissime Père Marie-Bernard, abbé de Lérins, officia pontificalement.

Cette fête de famille n'a été que le prélude de la grande fête de la Consécration qui aura lieu prochainement, et dont nous annoncerons le jour à nos lecteurs.

Le 5 juin, la grande croix, bénite le 1<sup>er</sup> juin, a été plantée sur sa tour et semble rivaliser en hauteur avec les cimes de l'Estérel.

**Nice.** — Les bureaux de la préfecture ont été réorganisés par arrêté en date du 25 avril 1878. — Ils comprennent trois divisions, outre le cabinet du préfet. — La 1<sup>re</sup> division a dans ses attributions l'administration générale et le recrutement de l'armée; la 2<sup>me</sup>, les finances et les travaux publics; la 3<sup>me</sup>, les communes et les établissements hospitaliers et de bienfaisance.

M. Marguet a été nommé chef du cabinet et de la 1<sup>re</sup> division; M. Izoard, chef de la 2<sup>me</sup> division, et M. Bianchi, chef de la 3<sup>me</sup> division. — M. Delacroix reste chargé du service des chemins vicinaux, et son bureau est rattaché à la 3<sup>me</sup> division pour ordre seulement.

— Le *Journal officiel* publie un tableau relatif au classement des lignes de chemin de fer. Relativement au tracé de la ligne de Nice à Puget-Théniers, le *Journal officiel* dit que l'utilité de cette ligne s'impose d'elle-même et qu'un examen de la carte de France au 80/100<sup>e</sup> donne lieu de croire que l'on pourra plus tard prolonger ce chemin jusqu'à Digne, en remontant encore le Var.

En ce qui concerne la ligne ferrée de Nice à Coni, la feuille officielle nous donne les renseignements que voici:

« Le conseil général des Alpes-Maritimes a demandé l'étude d'une ligne de Nice à Coni. Des difficultés politiques, non moins que stratégiques, ont empêché la commission d'accepter ce désir. Pour réserver ses chasses, le roi Victor-Emmanuel avait fait tracer la frontière en conservant toutes les crêtes des Apenins. Le tunnel, c'est-à-dire la porte à travers la chaîne, appartiendrait donc à l'Italie, et l'on ne pourrait entreprendre un travail de cette nature qu'après s'être préoccupé de la défense de la frontière. »

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*.)

Le ministère de la guerre a clôturé, vendredi, par un bal magnifique la saison mondaine à Paris. Depuis les événements de 1870, on n'avait pas dansé au ministère, et il n'a fallu rien moins que la solennité de l'Exposition pour faire rouvrir les portes de l'hôtel de la rue Saint-Dominique. Vous savez que les bâtiments du ministère de la guerre qui forment aujourd'hui un édifice monumental entre la rue Saint-Dominique et le boulevard Saint-Germain, occupent l'ancien couvent des *Filles de Saint-Joseph* et l'*Hôtel de Brienne*. Le couvent des Filles de Saint-Joseph était une communauté de filles séculières qui devait son origine à Marie Delpech, connue sous le nom de M<sup>lle</sup> de Létan; leur établissement dans la rue Saint-Dominique date du 3 février 1640. Les filles de Saint-Joseph instruisaient les pauvres orphelines, qui étaient reçues dans leur établissement dès l'âge de neuf ans. Supprimée en 1790, cette maison devint propriété nationale et c'est dès le commencement de ce siècle que ses bâtiments furent affectés aux bureaux du ministère de la guerre.

L'hôtel même du ministre, où l'on a tant dansé dans la nuit de vendredi à samedi, est l'ancien hôtel de Brienne habité au siècle dernier par le ministre du roi Louis XVI, Loménie de Brienne. Il fut, à cette époque, le rendez-vous des célébrités du moment, notamment de Marmontel, de Chamfort, La Harpe, Buffon, Malesherbes, Condorcet, Turgot, Suart, Helvétius, Viccini. Après la Révolution, Lucien Bonaparte acheta cette belle résidence et y forma une magnifique collection de tableaux. Dans la suite, il le céda à sa mère, M<sup>lle</sup> Lætitia, qui lui fit subir d'importants embellissements, notamment dans le décor du grand salon.

Le jardin qui s'étend derrière l'hôtel est fort beau, et, illuminé *a giorno* l'autre nuit, il formait une annexe très précieuse pour la fête donnée par le général Borel. L'élite du monde militaire, le maréchal-président en tête, le corps diplomatique, les ministres et une foule d'étrangers de distinction assistaient à ce bal, qui restera dans le mémorial mondain comme une des fêtes les plus réussies de l'année de l'Exposition.

Beaucoup de nouvelles circulaient dans les salons du ministère. On y félicitait fort M. Bardoux des nominations faites dans l'ordre de la Légion d'honneur à l'occasion du *Salon*, nominations qui ont attribué la croix d'officier à MM. Henner et Frémiet et celle de chevalier à MM. Ranvier, Joseph Blanc, Lavielle, Berne-Bellecour, Benjamin Constant, Noël et Etienne Leroux; on y parlait du mariage du capitaine comte de Serre de Saint-Roman avec M<sup>lle</sup> Louise de Castelbajac, fille du vicomte, de celui du capitaine de Mieulle avec M<sup>lle</sup> Harel et de M. de la Renonnière, officier au 6<sup>e</sup> hussards, avec M<sup>lle</sup> de Joussetin.

A l'ordre des départs de Paris pour les eaux et la campagne, qui se multiplient en ce moment d'une façon formidable, on notait le déplacement du prince de Joinville pour Cauterets, où le duc de Nemours va le rejoindre avec sa fille, la princesse Blanche d'Orléans, cette semaine. La jeune princesse souffre de douleurs rhumatismales qui l'obligent à faire une cure à cette station thermale.

La reine Isabelle d'Espagne a quitté son hôtel de l'avenue du Roi-de-Rome pour le château qu'elle a loué à Fontenay, non loin de Paris. S. M. y résidera tout l'été. Les premières vacations de la vente des diamants ont produit plus de deux millions, et l'hôtel Drouot est encore ébloui de l'exposition prestigieuse de ces royales pierreries.

Les princes étrangers continuent à affluer à Paris, en vue de l'Exposition, mais en s'entourant du plus strict incognito. Parmi les arrivés de la semaine, je vous citerai l'archiduc Albert, le duc de Nassau, le prince de Hesse et le prince de Saxe-Weimar.

Le comte de Chambord, venant de Suisse, est attendu à Paris, où il séjournera dans le plus strict incognito chez un de ses fidèles serviteurs pour visiter l'Exposition. De là, le prince se rendra en Belgique avant de regagner l'Autriche. Il passera la saison des chasses en Bohême et notamment au château de Lissa, chez le prince de Rohan. Le comte de Chambord est un hôte habitué de ce magnifique domaine. C'est l'aimable et sympathique prince Benjamin de Rohan, si apprécié à Monaco, où il se rend chaque hiver, qui se constitue le grand veneur du comte pendant ses séjours cynégétiques à Lissa. Le comte de Chambord aime beaucoup le prince Benjamin de Rohan, dont les profondes connaissances en matière de chasses et de chevaux cadrent parfaitement avec ses propres dispositions et lui marque une bienveillance spéciale. « Il n'y a pas de bonnes chasses sans Rohan! » est un mot royal dont les échos de Lissa gardent fièrement la mémoire.

Quelques femmes du monde qui manient l'aiguille avec des doigts de fée: M<sup>lle</sup> la duchesse de Mouchy, la princesse de Beauvau, la princesse de Sagan, la vicomtesse de Courval, la baronne de Lareinty, la comtesse de Dampierre, la comtesse de Scitivaux, etc., etc., ont ouvert une exposition de leurs travaux aux Champs-Élysées, au coin de la rue Marboeuf, que je crois devoir signaler à tous ceux des lecteurs de ce journal qui se rendent à Paris. Il y a là des merveilles d'œuvres à l'aiguille. La princesse de Beauvau a notamment là, exécutées par elle, des tapisseries qui peuvent rivaliser avec les plus belles pièces des Gobelins. Ce qui fait que tout le monde se porte en foule de ce côté, c'est qu'on sait qu'en dehors du fini du travail et de la valeur artistique, il y a une pensée de charité qui préside à ces travaux. La plupart de ces belles choses seront mises en loterie: presque tous les billets sont pris, et il se pourrait bien qu'ils fissent prime d'ici au tirage.

Je ne m'y connais point en broderie, mais j'avoue que j'ai été émerveillé de ce que j'ai vu là; ce n'est pas de la tapisserie, ce n'est pas de la peinture, c'est un ensemble charmant qui vous fait, malgré vous, poser un point d'interrogation et vous force en même temps à dire: « Que c'est beau! »

Je viens de lire le dernier ouvrage de M. Emile

Zola: *Une Page d'Amour*, qui est un véritable cours d'anatomie du cœur et même d'anatomie comparée, — et je suis assez en peine pour vous en parler. — Les sens, dans cette étude, jouent un rôle au moins aussi important que le cœur. C'est peut-être vrai dans le fond, mais toutes vérités sont-elles bonnes à écrire? La mère fera bien non-seulement de ne pas permettre la lecture de ce livre à sa fille, mais aussi de s'abstenir elle-même de le feuilleter. Pour un observateur, il peut y avoir matière à réflexions; l'artiste même trouve son compte dans le talent si pittoresque déployé par l'écrivain, mais la femme n'a rien à glaner de bon, de reconfortant pour elle dans ces pages d'amour. Hélas! on a tout sondé, pourtant on veut fouiller encore ces replis du cœur humain qu'on prétend connaître. Les redites arriveraient; alors on se livre à des études contre nature comme M<sup>lle</sup> Giraud, comme la *Femme de feu* ou la *Femme de glace*, le dernier roman paru de M. Adolphe Belot; on observe ce que les médecins appelleraient des cas rares, on dépense une somme énorme de talent, comme M. Zola, mais on ne fait plus de bons livres.

BACHAUMONT.

VARIÉTÉS.

La Mortalité des Enfants (\*)

Les nourrices sont rares à Monaco, où une vie facile, des salaires rémunérateurs, le bien-être et l'aisance détournent généralement de ce genre d'industrie; et cette pénurie est d'autant plus regrettable que la surveillance de la famille y serait facile, que l'autorité administrative veille à la salubrité des logements, que le défaut de ressources ne peut être le prétexte derrière lequel s'abritent volontiers l'imprévoyance et l'incurie de la nourrice de la campagne. A la ville, les avis d'un conseiller compétent sont souvent écoutés et quelquefois suivis; à la campagne, une fausse expérience supplée à tout, l'expérience qui remplace le progrès par la routine, le savoir par l'ignorance et le bon sens par de funestes préjugés.

L'industrie nourricière est surtout localisée à Ventimiglia; là encore la facilité des communications permet une surveillance qui sera d'autant plus efficace que les visites inattendues de la mère peuvent fréquemment se renouveler; plus loin, sur les sommets difficilement abordables ou au fond des lointaines vallées, la négligence de la nourrice, qui sait une surprise peu probable, atteint quelquefois les dernières limites.

Une honorable famille de notre ville avait ainsi confié son enfant, frêle et charmante petite fille. Renseignements pris, la nourrice était irréprochable, jouissait dans son pays d'une certaine aisance, avait sevré son fils, poupon gros et joufflu, pour prendre un nourrisson; une vache s'ajoutait aux nombreuses ressources du ménage. Le hameau qu'elle habitait était peu éloigné de la voie ferrée, à laquelle le reliait une route carrossable. Le père et sa jeune compagne arrivent un matin à Ventimiglia; un lourd carrosse aux inflexibles ressorts les cahote sur une route étroite et

boueuse, à travers les ornières, et, après deux heures passées dans ce véhicule, ils prennent un sentier rapide et tortueux qui leur promet de n'avoir point de fin. A six heures du soir, exténués de fatigue, ils atteignent le village. Les voilà près de leur enfant. Leur enfant! ils ont peine à le reconnaître. Il faut s'assurer qu'il respire, qu'il vit. Une petite fille le garde; depuis plusieurs heures, la nourrice a quitté cette mesure; mais l'enfant n'est pas seul: il y a la faim, le froid. Autour de lui, tout respire la misère, rien que ne souille la malpropreté. La pauvre petite victime ne peut rester plus longtemps en pareil lieu; la mère l'arrache à sa couche sordide et se prépare à l'emporter. A ce moment, sur le seuil de la porte, une femme apparaît donnant le sein à un gamin qui témoigne d'un vorace appétit, et qu'un peu d'eau et de la bonne volonté rendraient méconnaissable. Cette femme est la nourrice. La surprise ne la rend pas muette, car un torrent d'injures accable les visiteurs inattendus, sans oublier le nourrisson, qu'elle ne se laissera pas enlever. N'est-il pas son gagne-pain? A ses cris, les voisins accourent: les gens du village, hommes et femmes, s'ameutent, jurent, tempêtent et veulent lapider le jeune couple, réduit à voler son propre enfant et qui ne se soustrait que par la fuite, emportant ce précieux fardeau, à leurs menaces et à leur fureur.

C'est dans ce hameau peu éloigné de la voie ferrée qu'avaient été donnés les meilleurs renseignements sur cette femme irréprochable, qui jouissait d'une certaine aisance et avait sevré son fils pour prendre un nourrisson. Quant à la vache, il y en a réellement une dans le pays.... elle est à la disposition de toutes les nourrices pour convaincre les incrédules qui veulent voir et toucher.

Substitution d'enfant, rachitisme, consommation et mort prématurée, telles sont les conséquences trop fréquentes du système de l'envoi des enfants en nourrice. L'allaitement maternel ou par la nourrice à domicile peut seul éviter tant d'infanticides causés par inaptitude ou commis par imprudence.

Quand l'allaitement véritable est impossible, le biberon devient un expédient utile. La mortalité des enfants soumis à cet allaitement artificiel varie dans des limites que la statistique n'a pu encore fixer avec précision: employé avec intelligence et sollicitude, il est le plus souvent préférable à la nourrice à la campagne; manié sans discernement, il devient une des causes principales de la mortalité.

La nature et la préparation du lait, les intervalles des repas, l'adjonction d'aliments au lait du biberon, telles sont les considérations principales auxquelles se prête cette question. Si l'on compare les desiderata de l'hygiène avec ce qui se pratique d'ordinaire dans les familles où ce mode d'allaitement est en usage, on verra facilement que ce n'est pas tant le biberon lui-même qu'il faut incriminer que le mauvais emploi qu'en font les mères, presque toujours inexpérimentées et conseillées par la routine.

Nous ne saurions entrer dans tous les détails que comporte ce genre d'allaitement; il y a cependant quelques abus qu'il importe de signaler.

(La fin au prochain numéro.)

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant acte reçu aux minutes de M<sup>e</sup> Leydet, notaire à Monaco, à la date du trente juin mil huit cent soixante dix-huit, enregistré et transcrit,

Monsieur Guillaume Voiron, maître-d'hôtel, demeurant à Monaco, ayant élu domicile audit Monaco, Hôtel de Russie, ci-après désigné,

A acquis, pour le prix de quarante mille francs, de Monsieur Emile Nave, entrepreneur de travaux publics, demeurant et domicilié à Lafaurie (Hautes-Alpes), ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> Leydet, notaire audit Monaco,

Un lot de terrain, ensemble les constructions qui y existent, formant l'Hôtel de Russie, le tout situé à Monaco, au quartier de Monte Carlo, avenue de la Costa ou route de Menton, confrontant au Nord et à l'Est, à Messieurs les consorts de Vedel, au Midi à l'avenue de la Costa, à l'Ouest au chemin des Moneghetti.

Le quinze juillet courant, dépôt a été fait au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté d'une expédition de l'acte de vente sus-énoncé, transcrit.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu, et dont la désignation précède, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, et qu'à défaut, elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le quinze juillet mil huit cent soixante dix-huit.

H. LEYDET, Avocat.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant acte reçu aux minutes de M<sup>e</sup> Leydet, notaire à Monaco, à la date du dix juillet mil huit cent soixante dix-huit, enregistré et transcrit,

Monsieur James Stewart Scott Smith, sans profession, demeurant à Monaco, ayant élu domicile audit Monaco, dans la villa qu'il va faire construire sur le terrain ci-après désigné,

A acquis, pour le prix de quatorze mille neuf cent trois francs, de Monsieur Constant Barriera, propriétaire, Vice-Consul de Monaco à Turin, y demeurant, ayant élu domicile à Monaco, en la demeure de son mandataire Monsieur Pierre-Ange Muratore, pharmacien audit Monaco,

Un lot de terrain situé à Monaco, quartier des Moulins, de la contenance de sept cent quarante-cinq mètres carrés quinze décimètres carrés, confrontant au Nord à la route de Menton, au Midi à Monsieur Bégue, à l'Est à Monsieur Jaur et au vendeur, à l'Ouest audit vendeur.

Le quinze juillet courant, dépôt a été fait au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté d'une expédition de l'acte de vente sus-énoncé, transcrit.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu et dont la désignation précède, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, et qu'à défaut, elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le quinze juillet mil huit cent soixante dix-huit.

H. LEYDET, Avocat.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

**VILLA** A LOUER EN TOTALITÉ, située rue Grimaldi, en face l'hôtel Bellevue. S'adresser à M<sup>me</sup> LAFON, rue Louis, maison Canis, à la Condamine.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Juillet	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					TEMPÉRATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DE L'ATMOSPHÈRE	Du 7 au 11 Juillet		BAROMÈTRE à 7 h. du mat.	Température moyenne de 7 h. du m.	TEMPÉRATURES EXTRÊMES	
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					minim	maxim			minim	maxim
	7	8	9	10	11	12	13													
7	764.8	764.9	763.9	763.3	762.7	22.3	25.0	23.2	22.4	21.7	22.7	74	S	voilé		761.6	766.6	16.4	12.8	26.0
8	761.5	762.0	761.8	762.0	762.6	23.0	25.7	22.5	22.1	21.8	23.0	80	S	voilé, vapeurs		755.4	759.5	16.1	11.7	22.2
9	763.2	764.1	764.2	763.7	764.1	22.1	24.8	23.5	22.9	22.2	23.3	81	E	voilé		758.6	766.2	15.6	10.6	23.4
10	764.0	764.1	762.2	762.0	762.1	23.4	25.4	23.9	22.5	21.9	23.4	82	S S O	id.		750.9	757.7	14.3	10.0	19.0
11	760.0	760.5	758.5	758.2	758.0	24.0	25.4	23.4	22.9	22.3	23.5	74	E faible	très beau		749.2	756.8	10.0	3.0	16.0
12	763.2	765.1	765.0	764.7	765.2	24.0	25.3	23.6	22.0	20.9	22.9	74	S S O	id.		743.4	749.2	11.5	.....	.....
13	760.5	761.1	760.9	760.5	761.3	22.6	23.6	23.1	22.5	22.0	22.5	75	S E faible	légèrement voilé		755.8	761.9	16.5	.....	.....
																760.7	764.6	20.0	14.3	40.1
																754.9	762.8	23.5	21.0	31.0
																762.7	766.1	20.3	15.4	30.2
																762.0	765.2	19.8	.....	.....
																760.9	764.4	22.8	.....	.....
																759.3	762.7	18.5	.....	.....

DATES | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13  
 Observations: Maxima (25.0) 25.7 24.8 25.4 25.5 26.8 23.7  
 Minima (18.5) 20.4 19.9 21.2 20.4 20.5 19.2

Pluie tombée: quelques gouttes.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 8 au 14 Juillet 1878.

GOLFE JUAN. b. l'Alexandre, fr., c. Gabriel, sable.  
 GOLFE EZA. b. l'Assomption, id., c. Barrali, chaux.  
 GOLFE JUAN. b. Thérésine, id., c. Musso, sable.  
 ID. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, sable.  
 ID. b. la Fortune, id., c. Moute, id.  
 ID. b. l'Eclaireur, id., c. Allègre, id.  
 ID. b. la Revanche, id., c. Silvy, id.  
 GOLFE EZA. b. l'Assomption, id., c. Barrali, chaux.  
 GOLFE JUAN. b. Thérésine, id., c. Musso, sable.  
 MARSEILLE. b. Léonie, id., c. Malaussena, briques.  
 ID. b. le Célibataire, id., c. Jacomi, briques, tuiles.  
 GOLFE JUAN. b. l'Ange-Gardien, id., c. Marco, sable.  
 ID. b. l'Alexandre, id., c. Gabriel, id.  
 NICE. b. St-Joseph, id., c. Missud, vin.  
 GOLFE JUAN. b. l'Eclaireur, id., c. Allègre, sable.  
 ID. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, sable.  
 ID. b. la Fortune, id., c. Moute, id.  
 ID. b. la Revanche, id., c. Silvy, id.  
 ID. b. Thérésine, id., c. Musso, id.

Départs du 8 au 14 Juillet 1878.

GOLFE JUAN. b. l'Eclaireur, fr., c. Allègre, sur lest.  
 ID. b. Thérésine, id., c. Musso, id.  
 ID. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, sur lest.  
 VILLEFRANCHE. b. l'Assomption, id., c. Barrali, id.  
 GOLFE JUAN. b. la Fortune, id., c. Moute, id.  
 ID. b. l'Eclaireur, id., c. Allègre, id.  
 ID. b. la Revanche, id., c. Silvy, id.  
 ID. b. Thérésine, id., c. Musso, id.  
 VILLEFRANCHE. b. l'Assomption, id., c. Barrali, id.  
 GOLFE JUAN. b. l'Ange-Gardien, id., c. Marco, id.  
 MARSEILLE. b. Léonie, id., c. Malaussena, id.  
 GOLFE JUAN. b. l'Alexandre, id., c. Gabriel, id.  
 ID. b. l'Eclaireur, id., c. Allègre, id.  
 ID. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, sur lest.  
 ID. b. la Fortune, id., c. Moute, id.  
 NICE. b. St-Joseph, id., c. Missud, id.  
 GOLFE JUAN. b. la Revanche, id., c. Silvy, id.  
 ID. b. Thérésine, id., c. Musso, id.

G<sup>d</sup> HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjointre, comme annexe, l'ancien HÔTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

HORAIRE DE LA MARCHÉ DES TRAINS A PARTIR DU 13 MAI 1878. — SERVICE D'ÉTÉ.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	499	471	1389	477	481	479	501	487
	1 <sup>o</sup> cl.	2 <sup>o</sup> cl.	3 <sup>o</sup> cl.		mixte matin	mixte matin	mixte matin	mixte matin	direct matin	mixte matin	mixte soir	mixte soir
240	29 55	22 15	16 25	Marseille					7 55	6 35		1 20
173	21 30	16 »	11 70	Toulon				6 40	9 52	10 02		3 05
47	5 75	4 30	3 15	Cannes		7 06	9 04	11 10	1 15	2 50		7 12
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée		8 04	10 28	12 10	2 06	3 54		8 09
				Nice } départ		8 19		12 35	2 24	4 10	6 15	8 29
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-Mer		8 30		12 46	2 35	4 22	6 26	8 40
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu		8 37		12 53		4 29	6 33	8 47
7	» 85	» 65	» 45	Eze		8 45		1 01		4 38	6 41	8 56
	» 70	» 55	» 35	Monaco		9 05		1 15	3 04	4 55	6 55	9 13
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo		9 10		1 20	3 09	5 01	7 01	9 18
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune		9 20		1 32		5 10	7 10	9 27
10	1 20	» 90	» 65	Menton		4 55	9 43	1 55	3 43	5 19	7 35	9 36
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille h. de Rome		5 15	11 45	4 07	4 03		9 55	
173	19 15	13 55	9 65	Gènes		12 55	6 05	10 20	10 50		10 32	

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

dist. kilom.	1 <sup>o</sup> cl.	2 <sup>o</sup> cl.	3 <sup>o</sup> cl.	STATIONS	478	500	482	486	488	492	494	498
					omn. matin	mixte matin	mixte matin	mixte matin	direct matin	mixte matin	mixte soir	mixte soir
173	19 45	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.				4 17	7 30	8 35	12 55	4 15
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris..		6 30		10 24	12 45	3 14	6 45	10 16
10	1 20	» 90	» 65	Menton		7 03	9 08	11 »	1 20	3 50	7 21	10 50
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune		7 16	9 21	11 10	1 31	4 »	7 31	
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo		7 25	9 31	11 20	1 41	4 10	7 41	11 12
	» 70	» 55	» 35	Monaco		7 38	9 38	11 31	1 47	4 20	7 47	11 18
7	» 85	» 65	» 45	Eze		7 51		11 44		4 39	8 01	
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu		7 59		11 52		4 47	8 09	
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-Mer		8 06	10 02	12 07	2 11	4 54	8 26	11 42
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée		8 18	10 14	12 19	2 23	5 06	8 28	11 54
				Nice } départ		6 08		10 30	1 44	2 45	5 40	8 48
47	5 75	4 30	3 15	Cannes		7 16		11 49	2 55	3 44	6 44	9 44
173	21 30	16 »	11 70	Toulon		12 »		4 10	8 10	7 38		
240	29 55	22 15	16 25	Marseille		2 20		6 20	10 15	9 15		

PROFESSEUR d'Anglais et de Français.

Un Français, ancien employé supérieur de l'administration anglaise, parlant anglais, allemand et italien, demande un emploi de professeur ou autre. Homme de lettres et d'affaires, administrateur et professeur expérimenté, possédant les certificats officiels les plus satisfaisants, il désirerait se fixer dans cette localité. S'adresser au Bureau du Journal.

AGENCE DE LOCATION

FÉLIX GINDRE

Expéditionnaire, au Port, à Monaco

Villas — Appartements meublés ou non meublés  
 Ventes et achats d'immeubles et de terrains.

Hôtel-Restaurant Strasbourg

TENU PAR LOUIS BOULAS

Ex-Cuisinier de l'Hôtel de Paris

Cabinets de société. — Chambres meublées.

SALLE DE BILLARD.

Monte Carlo, près le Casino (Monaco)

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.